

Jeudi 21 novembre

Le sujet de société choisi le mois précédent était : **Le travail le dimanche**

Le sujet est d'actualité car des mouvements sociaux ont eu lieu tout récemment à ce sujet. Des salariés du commerce réclamaient de pouvoir travailler le dimanche en s'appuyant sur une pétition de leurs clients tandis que le gouvernement et les syndicats de travailleurs défendaient la nécessité de ce repos hebdomadaire. Périodiquement ce problème du travail le dimanche divise les Français.

La première phrase de notre débat met en cause le repos du Dimanche qui apparaît comme « une scorie de la religion ». Le monde économique moderne peut remodeler la société et arranger tout le monde en permettant à ceux qui le veulent de travailler le dimanche comme les autres jours. Cela donnerait, ce qui est précieux en temps de crise, plus d'argent et plus de travail. C'est un espace de liberté qui serait supprimé avec l'obligation du repos hebdomadaire. Enfin on a besoin de personnes qui travaillent le dimanche : services publics (transports, électricité, gaz, médecine). On peut ajouter les travailleurs du spectacle.

A tout ceci est répondu que le repos du Dimanche a été fixé par une loi du gouvernement Clemenceau de 1906. Or Clemenceau est célèbre pour son anticléricalisme. Il a soutenu sans réserve la loi de séparation des Églises et de l'État votée en 1905 par le précédent gouvernement. La loi sur le repos dominical n'est donc nullement d'essence religieuse. Cependant les religions du Livre sont certainement à l'origine de l'observation d'un temps de repos hebdomadaire. C'est le shabbat chez les Juifs et l'instauration de cette observance du repos date d'au moins 1500 ans avant Jésus-Christ. Un participant fait remarquer qu'il s'agit, plutôt que d'un repos, d'une rupture d'avec la vie quotidienne ; arrêt du travail mais aussi autres activités de loisirs que l'on ne peut exercer si l'on n'arrête pas le travail nécessaire pour vivre. Nous avons repensé au livre de Joffre Dumazedier : Vers une civilisation des loisirs ? (1962).

Ce repos hebdomadaire est vital pour la santé des travailleurs. Il est faux que le travail du dimanche soit réclamé par une majorité de personnes. En fait 68% des employés sont contre son instauration. Ces tâches sont assurées par une majorité de précaires, d'étudiants et de salariés qui ne peuvent résister à la pression patronale. La crise ne permet pas de dépenser sans compter : le travail du dimanche, s'il rapporte des rentrées supplémentaires aux commerçants qui le pratiquent, le fait au détriment des commerçants moins importants et qui ont moins de personnel.

Reste le problème de choisir le même jour de repos pour tous, ce qui pourrait rendre impossible de s'éclairer, par exemple, ou d'être soigné ce jour-là. En fait il est possible d'établir des roulements pour assurer les services indispensables et de s'arranger pour mettre le moins de monde possible à contribution. Comme, dans les sociétés modernes, la durée de repos hebdomadaire est obligatoirement de 35 heures consécutives, il reste du temps pour faire des courses sans obliger beaucoup de personnes à travailler. Il est important de choisir le même jour de repos pour que chacun de nous puisse préserver le lien social : échanges avec les personnes de sa famille, de son entourage, de la collectivité. Les activités culturelles et sportives peuvent avoir lieu un autre jour que le dimanche.

Il est évident que la contestation du repos dominical obéit au goût de la consommation et non au souci du confort, de la santé et de l'équilibre des citoyens. Il s'agit de choisir entre le plaisir dangereux d'un désir de consommation non maîtrisée et les charges du travailleur. Un participant demande pourquoi on n'associerait pas le jour sans travail et le jour sans consommation. Un membre du Comité d'Action pour le Développement écrit : En fait, «la question est de se demander si l'humain est simplement quelqu'un qui produit et qui consomme, ou s'il ne peut pas aussi échanger, discuter...». Si le repos dominical n'est pas officiellement abandonné, nombre de dérogations, peu justifiables à notre avis, risquent de banaliser, au détriment de l'humanité et de l'épanouissement des citoyens, le repos du dimanche.